



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PRÉALABLE A LA DÉCLARATION DE PROJET DE CREATION DE LA ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ (ZAC) DE LA FOSSETTE EMPORTANT LA MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE DOUVRES-LA-DELIVRANDE (14 228)

Par arrêté préfectoral du 02 novembre 2020, la demande de déclaration de projet d'extension de la ZAC de la Fossette emportant la mise en compatibilité du PLU de DOUVRES-LA-DELIVRANDE, déposée par le président de la communauté de communes « Cœur de Nacre », maître d'ouvrage, demeurant sis 7, rue de l'Eglise – B.P. 33 – 14 440 DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE, doit faire l'objet d'une enquête publique préalable.

Cette enquête sera ouverte du lundi 23 novembre 2020 à 9h00 au mercredi 23 décembre 2020 à 12h00.

Le projet s'inscrit dans un objectif de développement économique et d'encouragement de la création d'emplois sur le territoire de la Communauté de Communes « Cœur de Nacre » et de la consolidation, par une opération d'extension, de la zone d'activités de la Fossette située sur le territoire de la commune de DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE.

Consultation du dossier d'enquête

Le dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, pourront être consultés du lundi 23 novembre au mercredi 23 décembre 2020 à 12h00 :

– sur support papier et sur un poste informatique aux adresses, jours et horaires suivants :

Lieux	Jours et horaires d'ouverture
Siège de la communauté de communes « Cœur de Nacre » 7, rue de l'Eglise – B.P. 33 – 14 440 DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE	– Du lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, – Le jeudi de 9h00 à 12h00
Mairie de DOUVRES-LA-DELIVRANDE 8, route de Caen – BP 33 14 440 DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE	– Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 09h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 – Le jeudi de 09h00 à 12h15 – Le samedi de 09h00 à 12h00 (en dehors de la période du 15 juillet au 15 août)

– sur un poste informatique à l'adresse, jours et horaires suivants :

Siège de la communauté de communes « Cœur de Nacre » 7, rue de l'Eglise – B.P. 33 – 14 440 DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE	– Du lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, – Le jeudi de 9h00 à 12h00
--	--

– sur le site internet de l'État dans le département : <http://www.calvados.gouv.fr/>

– sur le site de la société « PREAMBULES » : <https://www.registre-dematerialise.fr/2212>

Pendant la durée de l'enquête publique, toute information sur le projet pourra être demandée à la personne ressource, représentant le maître d'ouvrage, Madame Nathalie HEURTEVENT, Responsable de l'aménagement, à l'adresse suivante : Siège de la communauté de communes « Cœur de Nacre » 7, rue de l'Eglise – B.P. 33 – 14 440 DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE – Téléphone : 02-31-97-76-65 ; courriel : nheurtevent@coeurdenacre.fr

Par ailleurs, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) à l'adresse rappelée ci-avant – ou par courriel : ddtm@calvados.gouv.fr

Rencontres avec le commissaire enquêteur

L'enquête publique sera conduite par Madame Françoise DUFURNIER, retraitée de l'Éducation Nationale, en qualité de commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur assurera trois (3) permanences au siège de la communauté de commune Cœur de Nacre selon les plages horaires suivantes :

- le lundi 23 novembre 2020 de 09h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête publique),
- le vendredi 11 décembre 2020 de 14h00 à 17h00
- le mercredi 23 décembre 2020 de 9h00 à 12h00 (clôture de l'enquête).

Recueil des observations du public

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations, propositions ou contre-propositions écrites :

– par voie électronique sous le lien : <https://www.registre-dematerialise.fr/2212>

– dans le registre établi sur feuillets non mobiles côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, disponible au siège de la communauté de communes à DOUVRES-LA-DELIVRANDE ;

– par courrier papier et/ou déposé, pendant toute la durée de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur, Madame Françoise DUFURNIER, au siège de l'enquête à l'adresse rappelée ci-avant.

Pendant toute la durée d'enquête, les observations du public seront consultables sur le registre dématérialisé et dans le registre tenu à disposition du public à la mairie de DOUVRES-LA-DELIVRANDE.

Le rapport, les avis et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête à la mairie de la mairie de DOUVRES-LA-DELIVRANDE (siège de réalisation de l'opération) et à la DDTM du Calvados.

Toute personne physique ou morale concernée pourra demander communication du rapport, avis et des conclusions du commissaire enquêteur à la DDTM du Calvados.

De même, ces documents seront consultables, pendant un an, sur le site internet de l'État dans le département et sur le site dédié à la consultation du public, via les liens rappelés ci-dessus.

Cette procédure s'achève avec la décision du président de la communauté de communes après délibération favorable du Conseil municipal ou par la décision du Préfet relative à la mise en compatibilité du PLU de la commune conséquence de la déclaration de projet, compétence État en application du Code de l'urbanisme.

NE PAS RECOUVRIR AVANT LE MERCREDI 23 DECEMBRE 2020 À 12H00